

LETTRE



D'INFORMATION

N°1 - Septembre 2024

Projet agrivoltaïque Les Andrieux

À VIVIERS-LÈS-MONTAGNES ET SOUAL

Le mot des porteurs de projet

Bonjour à toutes et à tous,

L'équipe de Verso Energy est heureuse de vous présenter le projet agrivoltaïque Les Andrieux sur les communes de Viviers-lès-Montagnes et Soual. Depuis plusieurs mois, nous travaillons avec les agriculteurs et les élus pour offrir au territoire un projet cohérent et positif pour tous.

Nous vous donnons rendez-vous les **15 octobre et 12 novembre** pour vous présenter ce projet en détail. Lors du premier forum, à Soual, nous vous inviterons à participer pour **discuter du projet et de ses enjeux** ainsi que des différentes mesures déjà prises pour réduire l'impact de celui-ci. Nous aborderons également les **différentes mesures d'accompagnement possibles**. Le second forum en novembre à Viviers-lès-Montagnes sera l'occasion de concrétiser ces échanges. Nous clôturerons ces forums par **des moments conviviaux**.

Nous espérons vous voir nombreux. En attendant, nous vous laissons **découvrir les premiers éléments du projet** !

À très bientôt,

L'équipe de Verso Energy



Alexandre DUPUIS

Responsable Territorial
Agricole Occitanie



Guillaume TEULIERES

Responsable Développement
Sud-Ouest



Dimitri GOLZIO

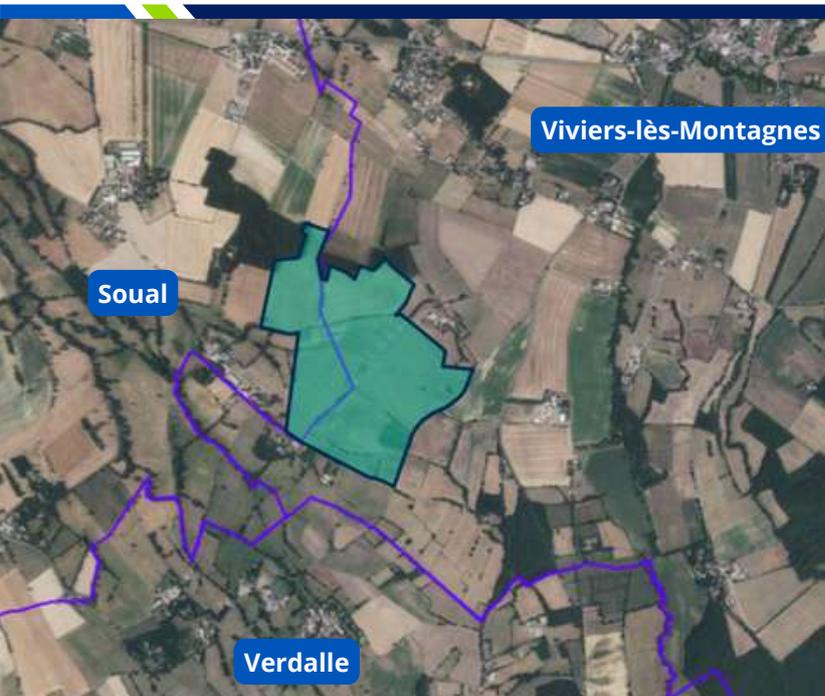
Ingénieur Développement



Shani STRAUSS

Ingénieur Développement

Les informations clés du projet



56 ha à l'étude
Travail en cours sur l'implantation du projet sur une trentaine d'hectares

19 MWc de puissance

10 250 foyers alimentés

Un dépôt prévu **fin 2024 / début 2025**

Les grandes étapes du projet



DEVELOPPEMENT

2023 - 2024
Études d'impact et études agricoles

fin 2024 - début 2025

Dépôt du permis de construire



INSTRUCTION

2026



FINANCEMENT



RACCORDEMENT & CONSTRUCTION

2026 - 2027



EXPLOITATION

À partir de 2027

Qui est Verso Energy ?

Verso Energy regroupe plus de 50 collaborateurs, à Paris et en région, pour accompagner les projets de territoire. L'entreprise développe des projets solaires, hydrogènes, carburants de synthèse et stockage par batterie.

Verso Energy contribue activement à écrire cette nouvelle page de la transition énergétique.

La démarche de concertation

Verso Energy cherche à prendre en compte les besoins et les préoccupations spécifiques des habitants et acteurs du territoire pour favoriser une intégration harmonieuse de ses projets agricoles et énergétiques sur le territoire.

Pour cela, une démarche de concertation est mise en place jusqu'à la fin de l'année, avec l'aide d'une agence spécialisée.

Deux forums participatifs sont organisés cet automne
pour vous rencontrer et échanger sur le projet,
nous vous y attendons nombreux !

Nous vous donnons rendez-vous !

Le 15 octobre

Au programme :

Une première présentation du projet et un atelier participatif autour des transitions !

De 18h30 à 20h30

Espace André Barrau
1 rue des jardins



Le 12 novembre

Au programme :

La présentation de l'implantation définitive du projet et toutes les réponses à vos questions !

De 18h à 20h

Salle Elisa Lemonnier
1 place de la mairie

Découvrez !

Le projet, les études réalisées et leurs résultats.

Participez !

Exprimez vos avis, questions, remarques et interrogations.

Rencontrez !

L'équipes de Verso Energy sera présente pour échanger sur le projet et la transition énergétique.

La démarche est également en ligne !

Retrouvez toutes les informations du projet sur le site Internet dédié !

www.projet-agrivoltaique-les-andrieux.fr



Sur ce site, vous pouvez :

- Retrouver toutes les informations sur les forums ;
- Vous informer sur l'agrivoltaïsme et le projet ;
- Donner votre avis sur le fil de discussion.

L'agrivoltaïsme, qu'est ce que c'est ?

L'agrivoltaïsme est un outil à vocation agricole qui **permet de pérenniser les exploitations, d'apporter un service à la culture et de produire de l'énergie renouvelable**. Cette pratique **combine des activités agricoles avec la production d'énergie solaire photovoltaïque** sur une même surface. Cela se traduit par l'installation de panneaux solaires au-dessus des cultures ou des pâturages, créant une synergie entre les deux activités. Par exemple, l'ombrage naturel des panneaux peut être bénéfique pour le bien-être animal.

Quelle activité agricole sera exercée dans ce projet ?

Dans ce projet, l'agriculteur exploite une activité d'élevage bovin. L'installation de panneaux photovoltaïques permettra aux animaux de continuer à pâturer librement tout en profitant des coins d'ombres lors de fortes chaleurs.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet du projet !